

057 → JANVIER 2006

- P. 02 EDITORIAL  
La démocratisation de l'enseignement :  
une exigence d'équité citoyenne
- P. 05 DOSSIER  
l'Ouverture sociale des Grandes Ecoles
- P. 11 INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES  
Activités de la CGE  
Nouveaux Directeurs et Membres
- P. 14 INFORMATIONS SUR LES ÉCOLES  
Créations - fusions  
Formations  
International  
Innovations pédagogiques  
Coopérations entre établissements  
Recherche  
Relations avec les entreprises et les régions

# LA LETTRE

de la Conférence des Grandes Ecoles



# La démocratisation de l'enseignement : une exigence d'équité citoyenne

CHRISTIAN MARGARIA  
[ PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES ]

La démocratisation de l'enseignement est une exigence d'équité citoyenne. L'école est le creuset de la nation et son rôle majeur est de mettre chacun sur un chemin qui le mène vers sa propre excellence. Mais le moteur de la réussite reste l'élève lui-même et il nous appartient collectivement d'assurer des conditions équitables pour tous : donner à chacun confiance en l'avenir est le premier défi que doit relever l'École. Cette confiance s'installera d'autant plus aisément que la garantie de **l'égalité des chances sera la priorité absolue et que la réussite de tous sera l'objectif général**. Si l'école venait à se scinder entre ceux qui croient en l'avenir et ceux qui n'y croient plus, c'est la nation qui serait en danger.

La Charte de l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence du 17 janvier 2005, les nombreuses conventions signées et les expériences actuellement menées témoignent toutes d'une volonté collective de **refuser le fatalisme social et de combattre les blocages culturels et psychologiques** qui conduisent trop de jeunes à se détourner de voies ou de filières qu'ils considèrent comme n'étant pas pour eux.

La réflexion part de l'accusation souvent portée au système des grandes écoles et des classes préparatoires d'être élitiste, ce qui est vrai, et antidémocratique, ce qui est faux. S'il est exact que les enfants de cadres et de parents occupant des professions intellectuelles supérieures représentent un pourcentage important des élèves des grandes écoles, ce phénomène est aussi présent, dans une moindre mesure, dans les troisièmes cycles universitaires. Il s'agit donc bien là d'un **problème affectant l'ensemble de l'enseignement supérieur** et non d'une faiblesse particulière du dispositif classes préparatoires → grandes écoles comme le corroborent les statistiques de l'Éducation nationale, surtout si l'on examine le nombre des diplômés à un niveau donné et non le nombre des étudiants inscrits en premier cycle.

Des études montrent que près de 80% des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) étaient dans le quartile supérieur à l'évaluation d'entrée en 6ème, ce qui prouve que la sélection à l'entrée des CPGE est bien fondée sur les capacités intellectuelles et que les déterminismes socioprofessionnels ont déjà joué à l'entrée au collège. Ils influent d'ailleurs sur tout le système d'enseignement : dès le cours préparatoire, l'avantage des enfants de milieux favorisés est net quant à la reconnaissance des lettres et la maîtrise des concepts temporels.

L'ouverture sociale de l'enseignement supérieur nous impose donc de travailler en amont afin d'éviter toute forme d'autocensure des bacheliers. Étayons ce raisonnement : il y a actuellement 38% de boursiers en STS et en IUT, 28% en DEUG et 18% en CPGE. Aucun dossier de bachelier n'étant éliminé sur le critère de la bourse, on peut conclure que la majorité des bacheliers issus de milieux non favorisés choisissent les filières courtes professionnalisantes au détriment de la filière CPGE → Grandes Écoles, qui apparaît comme un long tunnel de cinq ans... Notons que la capitalisation des crédits ECTS va sans doute rassurer et attirer vers les CPGE des élèves qui les évitaient pour cette raison alors que leur réussite y serait quasiment assurée ainsi que leur employabilité après l'intégration en grande école. Remarquons aussi que les boursiers préfèrent les filières de DUT et de BTS aux premiers cycles universitaires, qui, on le sait, ne sont malheureusement pas une garantie d'emploi.

Les CPGE sont des formations qui ouvrent à ceux qui osent les emprunter des formes plurielles d'excellence et qui sont aussi des lieux privilégiés de la démocratisation puisque la part du mérite scolaire y est déterminante. Il faut donc y assurer la diversification sociale en accompagnant ceux qui, en raison de leur environnement géographique, social ou culturel, s'autocensurent et n'osent pas entreprendre ces études.

Les CPGE sont aussi des structures où **l'encadrement est solide et personnalisé**, avantage qui doit être offert à ceux qui en ont le plus besoin. Cela devrait d'ailleurs se traduire tout au long de la chaîne éducative.

Thomas Piketty a proposé d'alléger de 20% les effectifs des classes primaires en ZEP (de 22 élèves en moyenne à 18) - et de les augmenter d'un élève hors ZEP (de 23 à 24 élèves). Les performances des seconds n'en seraient que peu affectées alors que celles des premiers en seraient très améliorées de manière significative sans nécessiter la création de postes d'instituteurs. Ce modèle ne pourrait-il pas être étudié pour les collèges et les lycées, en fixant à 20 élèves l'effectif maximal d'une classe de collège en ZEP ou de lycées accueillant plus de 60% d'élèves issus de ZEP ?

L'accompagnement doit être engagé à partir de l'articulation entre la troisième et la seconde - point névralgique, s'il en est - et doit comporter, pour les élèves dont le mérite scolaire ou le potentiel de réussite est repéré et validé : du tutorat, d'une incitation à l'inscription en CPGE, de mesures facilitant le logement et les conditions d'études, et d'une bourse au mérite attribuée pour la totalité des études.

Le **tutorat individuel ou collectif** pourrait être mis en place au travers de l'opération « 100 000 étudiants pour 100 000 élèves », dans laquelle les étudiants assurent simplement la tête de cordée et ancrent la cohésion entre les origines sociales et ethniques. Ce tutorat peut aussi être assuré par des doctorants, des enseignants-chercheurs, des cadres d'entreprises en activité ou par de jeunes retraités, ce qui démultiplierait la cohésion au-delà des générations.

Les CPGE ont une capacité potentielle d'accueil supplémentaire de plusieurs milliers de places, dont pourraient bénéficier des lycéens qui de prime abord n'envisagent pas cette voie. Les **procédures de sélection** ne sauraient s'écarter de l'exigence habituelle de niveau ou de mérite scolaire sauf à se révéler rapidement comme un piège dévastateur pour la confiance dans l'engagement de la Nation envers ces jeunes méritants. Elles ont été conçues dans un esprit de transparence et d'équité mais elles ne lèvent pas tous les blocages culturels et sociaux des élèves qui, jusqu'à l'obtention du baccalauréat, n'imaginent pas s'engager dans des filières d'études longues. Elles s'opèrent avant les résultats du baccalauréat et doivent naturellement être expliquées et s'appliquer à

tous les lycéens. Cela pourrait faire l'objet d'actions de communication ciblées vers les lycéens boursiers avec mention au bac qui auraient « oublié » d'être candidats à l'entrée en CPGE lors de la première phase de recrutement. Ils seraient alors assurés d'avoir une offre de place assortie d'un accompagnement social personnalisé.

C'est dans ce sens, me semble-t-il, qu'il faut comprendre les propos du Président de la République lors de ses vœux à la presse : « *les classes préparatoires aux grandes écoles devront accueillir un tiers d'élèves boursiers.* » Ce souhait doit s'entendre comme **un objectif collectif et un indicateur de réussite** et non comme un objectif en soi basé sur le principe des quotas, que je rejette car ce n'est pas sur de la discrimination positive qu'une égalité des chances doit se fonder dans la durée mais sur la prise en compte de la nécessité de mieux accompagner en amont les lycéens issus de milieux défavorisés. Une politique de quotas est souvent une façon de ne pas analyser les causes (le fait que les enfants des catégories socioprofessionnelles hautes soient favorisés est un véritable phénomène de société) et de se contenter de traiter uniquement les symptômes (il y a peu de boursiers en CPGE).

De même nature est une des propositions de l'Institut Montaigne, auxquelles je souscris globalement par ailleurs, à savoir celle de rendre anonymes les dossiers de candidature à l'entrée en CPGE. Cette idée relève clairement d'un procès d'intention vis-à-vis d'équipes pédagogiques remarquables, dont le seul objectif est la réussite de tous et pas seulement de ceux qui ont la chance de baigner dans un environnement porteur. Réfléchissons plutôt à la façon dont ces enseignants devraient noter leurs étudiants pour les motiver, particulièrement en début d'année scolaire : qui peut dire l'effet destructeur d'une succession de très mauvaises notes, après un baccalauréat brillant, chez l'élève qui n'a pas la chance d'être entouré de proches capables de lui expliquer que les notes obtenues en CPGE sont très basses, même quand on n'est pas si mauvais que cela ?

Ces actions concrètes doivent être en outre accompagnées d'une réflexion sur **les internats et sur le financement des études**. Que dire

du manque de places dans les internats et des internats fermés en fin de semaine et pendant les vacances scolaires ! Cette situation, gérable financièrement par des parents ayant un certain revenu, ne l'est pas pour tous et constitue donc un facteur clair de discrimination ! Attirer vers l'enseignement supérieur et y faire réussir des jeunes issus de milieux défavorisés suppose aussi que l'on soit en mesure de les soutenir dans un monde qu'ils connaissent peu et dont ils se persuadent trop vite qu'il n'est pas fait pour eux. Au lieu d'évoquer des classes préparatoires spécifiques, ne vaut-il pas mieux réfléchir au rôle pédagogique que l'internat pourrait jouer, en répondant à leurs besoins spécifiques, en leur offrant un cadre de travail et d'études, en leur permettant soutien et ouverture sur le monde ? Laissons-nous rêver à des IPRES, Internat Pédagogique de Réussite dans l'Enseignement Supérieur, qui offrirait une aide au travail quotidien et à son organisation confiée à des étudiants de grandes écoles ou des universités, un suivi personnalisé en liaison avec ces tuteurs, des professeurs, des spécialistes de l'orientation et des assistants sociaux, et aussi des visites, des débats, des rencontres avec des « anciens » qui ont réussi.

Enfin, pour lutter contre l'image du long tunnel de cinq ans et le fait qu'une interruption des financements casse le parcours brutalement sans que l'élève ait un diplôme professionnalisant, on pourrait envisager la création de **bourses sociales d'excellence**. Financées sur des fonds publics ou par un club d'entreprises, elles seraient décidées pendant l'année de première du lycéen et lui garantiraient une certaine somme pour la durée complète de sa scolarité dans le supérieur (jusqu'au niveau Master), à la condition qu'il n'arrête pas ses études en cours de route. Comme les concours d'accès aux grandes écoles, et particulièrement les épreuves orales, coûtent cher à la cellule familiale, complétons ce dispositif par l'exonération des frais d'inscription pour les boursiers (et non seulement, comme c'est généralement le cas, une réduction de 50%), des contremarques gratuites dans tous les transports en commun et des possibilités d'hébergement sur le lieu des épreuves.

Dans le contexte social que connaît actuellement le pays, la Conférence des Grandes Écoles (CGE) entend marquer sa solidarité avec les mesures qui sont prises en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination (selon les origines sociales ou ethniques, le sexe ou les handicaps) et pour l'égalité des chances. Des actions concrètes sont d'ores et déjà entreprises par les grandes écoles et traduisent les engagements officiels pris par la CGE depuis près de deux ans : « Accord-cadre de soutien des Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance » (8 juin 2004), « Charte de l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence » (17 janvier 2005), « Convention pour la promotion de l'égalité entre Hommes et Femmes » (22 mars 2005), « Accord-cadre avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » du (12 juillet 2005). Dans tous ces domaines, la Conférence des Grandes Écoles considère que la mobilisation de ses étudiants, aujourd'hui largement engagée, n'est que la juste contrepartie de la chance extraordinaire qu'ils ont de pouvoir bénéficier d'études longues professionnalisantes leur garantissant des carrières intéressantes. La situation difficile que nous vivons actuellement ne peut que conforter les Grandes Écoles dans leur politique d'ouverture sociale et constituer une ardente obligation à intensifier encore leurs efforts dans ce domaine.

Il est en effet indispensable d'ouvrir les voies de l'excellence à ceux qui n'ont pas la chance d'évoluer dans un environnement familial économiquement fort ou culturellement porteur ! N'excluons plus les talents qui tardent à s'épanouir en raison de blocages sociaux ! Cessons de priver les élites qui aspirent à exercer des responsabilités de **la diversité des origines, garante de richesse intellectuelle !** C'est un véritable challenge pour la nation toute entière et pour chacun d'entre nous à titre individuel. Nous sommes parfaitement informés de la situation et aucun d'entre nous ne pourra dire à ses petits enfants qu'il n'a rien fait car il n'était pas au courant ! ■

# L'OUVERTURE SOCIALE DES GRANDES ECOLES



Le sujet était dans l'air depuis un certain temps. Les récents événements survenus dans les banlieues ont mis un accent douloureux sur les problèmes d'intégration des jeunes de milieux défavorisés. Enfin le Président Jacques Chirac l'a annoncé dans ses vœux pour l'année 2006 : « Elles [les universités et les grandes écoles] devront désormais participer activement à l'orientation et à la préparation des jeunes qui en ont besoin, dès les études secondaires...[...] Et les classes préparatoires devront porter leur taux d'élèves boursiers à un tiers, comme c'est le cas dans les universités ».

Les grandes écoles n'ont pas attendu d'être mises à l'épreuve pour prendre conscience de leur responsabilité citoyenne. Depuis de nombreuses années elles ont développé des projets ou des modalités pédagogiques favorisant la diversité sociale de leurs étudiants, dont l'opération « Main à la pâte », et elles continuent aujourd'hui d'innover en la matière.

Plusieurs accords récemment signés par la CGE montrent un renforcement de cette volonté d'ouverture :

- « Accord-cadre de soutien des Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance » (8 juin 2004)
- « Charte de l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence » (17 janvier 2005)
- « Convention pour la promotion de l'égalité entre Hommes et Femmes » (22 mars 2005)
- « Accord-cadre avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville » (AFEV) (12 juillet 2005)
- « Convention de partenariat pluriannuelle » avec la Délégation interministérielle à la ville pour la mise en œuvre par les Ecoles de la CGE de la charte du 17 janvier 2005 (7 octobre 2005)

Au lendemain de la signature en janvier 2005 de « la Charte pour l'Egalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence » par la Conférence des Présidents d'Université, la Conférence des Directeurs d'Ecoles et de Formations d'Ingénieurs et la CGE avec les trois ministères concernés - celui de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale, et le ministère délégué à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion - une soixantaine de grandes écoles s'engageaient à œuvrer pour améliorer l'ouverture sociale. Un an après, la CGE, à travers son groupe de travail « Ouverture sociale », peut

faire un premier bilan des actions entreprises et surtout valoriser des initiatives de ses écoles membres, beaucoup plus anciennes et trop méconnues. On découvre qu'une centaine d'écoles se sont déjà impliquées dans des actions de plus ou moins grande envergure.

*Nota bene* : les exemples suivants ne constituent pas une liste exhaustive de tout ce que font les écoles. Les écoles mentionnées ne sont pas les seules à s'impliquer et elles ne se limitent pas seulement aux actions pour lesquelles elles sont citées. Les sigles sont expliqués en fin d'article.

## 1- POURQUOI S'IMPLIQUER DANS L'OUVERTURE SOCIALE ?

Une dynamique nouvelle se manifeste depuis peu et s'intègre dans le contexte actuel de promotion de l'égalité des chances, autour duquel se mobilisent tous les acteurs de la société, politiques, entreprises, formateurs, etc. Cela signifie pour les grandes écoles une occasion de partager, d'analyser et de formaliser différentes initiatives de nature et d'origine diverses, d'autant plus que les actions d'ouverture sociale supposent un engagement fort et un investissement structuré de l'institution en tant que telle.

■ Les grandes écoles ont auprès du grand public une **image** qui repose certes sur des fondements historiques et réels mais qui ne reflète ni complètement ni fidèlement leur identité et leur fonctionnement. Aujourd'hui beaucoup de lycéens ne connaissent pas encore les prépas et les grandes écoles, en particulier dans les lycées situés en zones d'éducation prioritaire ou en zones urbaines sensibles. Le monde des grandes écoles et les débouchés auxquels elles préparent n'est pas seulement méconnu du grand public et des élèves mais aussi de personnes constituant des relais essentiels (personnels des centres d'orientation, professeurs

de lycées). L'image de l'entreprise, souvent liée aux risques de délocalisation et donc de licenciements et de chômage, doit également être prise en compte. **Contribuer à l'accès à l'information** de tous sur l'existence des grandes écoles et de leurs débouchés est donc indispensable.

■ Les grandes écoles ont une **responsabilité sociale** dans des champs où elles sont légitimes : la question de l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur et aux filières d'excellence en est une. Or les constats actuels sont sans appel : le pourcentage d'étudiants des grandes écoles issus de milieux modestes ou défavorisés est extrêmement faible.

■ Aujourd'hui, **les grandes écoles se privent de certains talents**, ceux de nombreux jeunes de milieu modeste qui ne s'engagent pas dans des filières de ce type pour toute une série de raisons. Ils voient en elles un bastion réservé à une élite : inaccessible, coûteux, voire inquiétant. Ils pratiquent une autocensure qui exclut de leurs perspectives d'avenir cet autre monde étranger. Les grandes écoles doivent être plus représentatives de la société actuelle.

■ L'ouverture sociale contribue à **lutter contre la désaffection pour certaines filières notamment les filières scientifiques**, en proposant à tous les jeunes lycéens, quels que soient leurs milieux ou leurs lycées d'origine, ces formations longues d'excellence.

■ **Le tutorat étudiant** est un élément intéressant et original dans la **formation de futurs cadres ou managers**. Il peut constituer une véritable expérience professionnelle dans différents domaines : gestion de projets, créativité, gestion de la dynamique de groupe, résolution de conflits, engagement, innovation pédagogique, travail en équipe, etc.

■ Les **valeurs** sur lesquelles s'appuient ces dispositifs - travail, sens de l'effort, exigence bienveillante, solidarité entre étudiants et lycéens, engagement, enrichissement mutuel - ont un impact sur l'école toute entière. La générosité spontanée de nombreux étudiants y trouve un merveilleux terrain d'expression. Ils côtoient des populations et des mentalités de milieux différents, travaillent dans des champs de compétences complémentaires, à des niveaux variés et appréhendent la diversité sociale bien avant leur immersion dans la vie professionnelle. Leur implication dans ces projets **aiguise la conscience politique, civique et sociale** de ces futurs recruteurs qui demain pourront contribuer à une meilleure chance d'intégration de tous dans la vie professionnelle et à la lutte contre les discriminations à l'embauche.

■ Une grande école s'inscrit dans un environnement riche et complexe : la mise en œuvre d'un dispositif d'ouverture sociale renforce **son ancrage sur un territoire**, grâce à de nouveaux partenariats avec les entreprises ou les institutions locales, tout en **facilitant une meilleure intégration locale des étudiants** pendant leurs années de formation.

■ De même un projet d'ouverture sociale dans une grande école entraîne des **retombées médiatiques positives**, qui, sans être l'objectif premier, humanisent les grandes écoles et modifient leur image.

Mais la mission qui est aujourd'hui impartie aux grandes écoles va bien au-delà : il s'agit d'aider les jeunes de milieux défavorisés à se construire un avenir, à accéder à l'enseignement supérieur sous toutes ses formes, à bénéficier d'une ouverture culturelle, bref à s'élever socialement en réussissant tant leur vie professionnelle que leur développement personnel.

Au-delà de toute démagogie, il ne s'agit pas d'une « discrimination positive » mais d'un rapprochement social et culturel où chacun doit trouver matière à s'enrichir, où tout le monde doit être gagnant.

## 2- QUAND AGIR ?

Dans l'idéal cette ouverture devrait bien sûr s'opérer le plus tôt possible. Concrètement les grandes écoles interviennent généralement dès la seconde, la première ou la terminale, voire pour certaines d'entre elles, dès la quatrième (Ecole des Mines d'Alès, EISTI Cergy, INSA Strasbourg,) ou dès le primaire (HEI Lille) (voir ci-dessous).

### ■ Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Cette période charnière fait l'objet d'un travail spécifique à la CGE qui analyse actuellement différents projets :

- des internats d'excellence, offrant aux élèves en difficultés les meilleures conditions de vie et de travail pour mener à bien leurs études ;
- des formules d'accompagnement parallèles ;
- des classes préparatoires de proximité ;
- des formules financières adaptées ;
- une information sur les débouchés des CPGE : intégration en grande école ou poursuite dans d'autres filières ;
- la définition des équivalences académiques en fin de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de classes préparatoires.

### 3- LES FORMULES ADOPTEES

Plusieurs dispositifs, déjà anciens, ont été adoptés par les grandes écoles pour élargir et diversifier leur recrutement :

- **L'apprentissage** : 66 écoles membres de la CGE permettent à leurs étudiants de suivre leur formation tout en travaillant.
- **La Validation des Acquis de l'Expérience**.
- En 2004, la CGE a lancé l'opération Tremplin « **Premières/Terminales STT, STI, STL : Osez les grandes écoles, rejoignez la tribu prépa** » en liaison avec le Ministère de l'éducation nationale et les rectorats d'académies. L'objectif était la promotion des bacs technologiques. Les professeurs de classes préparatoires technologiques ont assuré, sur leur temps libre un travail de terrain : rendez-vous avec les lycées, interventions auprès des élèves, diffusion des documents.

Depuis la signature de la charte, les nouvelles actions lancées par les écoles relèvent deux grandes catégories d'approches :

- soit l'institution s'engage dans un véritable projet d'ouverture sociale : c'est le cas de l'ESSEC avec l'opération « Une grande école, pourquoi pas moi ? » et des Instituts nationaux de sciences appliquées avec « Passeport pour l'entretien » ;
  - soit de pratiques pédagogiques visant à augmenter la mixité sociale : c'est le cas de l'Ecole des Mines de Paris avec son projet « Mécatronique » ou de l'opération « Passeport SFR » réalisée en partenariat avec des écoles du domaine des télécommunications.
- **Pour faciliter l'accès aux grandes écoles**
- **Information sur les formations et les métiers** dans les lycées ou dans l'école elle-même (EIVP en Génie urbain, Polytech'Lille) : l'ENTPE organise un forum sectoriel en aménagement du territoire et bâtiment/TP avec des entreprises pour tous les niveaux de formation (ingénieurs CAP, BTS bac professionnel).
  - **Valorisation des acquis de connaissances, qualifications et compétences** dans des domaines autres que les domaines académiques ou scientifiques (AUDENCIA Nantes, ENSAM Paris)
  - **Aide à l'évaluation des élèves** susceptibles de réussir un cursus de grande école : le « Passeport pour l'entretien » de l'INSA de Lyon comprend une commission qui étudie les motivations et le potentiel des candidats en lycées, les aide à monter un projet personnel et les oriente vers les

jury d'admission dans le cycle préparatoire intégré. Un processus analogue est conduit par l'UTC Compiègne et l'INP de Lorraine pour son cycle préparatoire polytechnique. Polytech'Lille aide des lycéens dans l'élaboration d'un projet professionnel et d'un parcours de formation.

- **Tutorat ou parrainage des élèves** de milieu modestes dans les lycées de ZEP : par les enseignants et les élèves de l'école (Ecole des Mines d'Alès, EISTI Cergy, ESIGELEC Rouen, HEI Lille, Polytech' Lille). Le projet Prépa'Rémois de l'ESC Reims aide des lycées sélectionnés à développer les compétences requises en classes préparatoires. HEC met l'accent sur l'ouverture intellectuelle avec des travaux par thèmes, l'apprentissage à l'usage des TIC. Depuis l'an 2000 l'association Tremplin des élèves de l'Ecole Polytechnique assure des cours d'approfondissement dont bénéficient à ce jour 150 élèves de 13 lycées d'Ile-de-France. Cet investissement a permis à certains élèves d'intégrer des grandes écoles d'Ile-de-France. Tremplin profite de la mise à disposition d'un stagiaire de l'école Polytechnique pour compléter les accompagnements sur place.
- **Création de filières ou de programmes spécifiques**
  - L'ENSAM Paris a mis sur pied un processus qui comprend une pré-sélection en terminale portant sur des capacités pas uniquement académiques, l'inscription des élèves retenus en DUT de Génie mécanique et productique avec des cours de préparation au concours d'entrée à l'ENSAM et un tutorat par un diplômé de l'école déjà en activité en entreprise.
  - L'ENSEA Cergy a participé à l'organisation du concours national ATS pour 38 écoles, qui prépare en un an des titulaires d'un BTS aux concours d'entrée en grandes écoles.
  - L'ESIEE à Marne-la-Vallée propose à 40 bacheliers STI un cursus individualisé en 5 ans : cycle préparatoire technologique de 3 semestres ; 4<sup>ème</sup> semestre renforcé en maths/physique ; 1<sup>ère</sup> année de cycle ingénieur dédiée aux filières technologiques commune avec les candidats recrutés sur la banque d'épreuves BTS/DUT (idem ENSEA).
  - Un projet commun à l'université de Marne-la-Vallée, à l'ENSG (Sciences géographiques) et à l'ESIEE envisage l'ouverture à la rentrée d'une classe préparatoire au Polytechnicum de Marne-la-Vallée, qui permettra à des bacheliers S de poursuivre leurs études dans les établissements partenaires (ou dans d'autres).
  - Supméca, en liaison avec le lycée Cachin de St Ouen et l'IUT de St Denis, repère des élèves susceptibles d'obtenir un DUT puis d'intégrer

Supméca, grâce à un soutien et un suivi pédagogique.

- HEI et la Faculté libre des sciences et technologies de Lille organisent une licence spécifique « Sciences pour l'ingénieur » dont le contenu et l'accompagnement pédagogique permettent à des élèves qui ne l'auraient pas envisagé de poursuivre des études à HEI ou à l'université.

- Avec le lycée Thiers à Marseille, Euromed s'implique dans la « Spé IEP » qui prépare au concours d'entrée aux IEP (Instituts d'Etudes Politiques), en organisant une option management qui permet aux élèves de passer également le concours Sesame (commun à plusieurs écoles de management) assortie de tutorat et d'activités éducatives.

- « BTS-Prépas » est une filière d'admission créée dans le Nord et en Bretagne par l'ISEN (instituts de Lille et de Brest) et HEI Lille en partenariat avec des lycées et la Croix Rouge : les bacheliers STI suivent un parcours spécifique alliant cours de BTS et préparation intégrée au cycle ingénieur ISEN ainsi qu'une ouverture culturelle.

- **Intégration de l'action d'ouverture dans le cursus** : l'ESC Dijon a créé un département de l'accompagnement personnel et un module obligatoire requiert que les étudiants consacrent 48 h à des actions solidaires (soit 12480 h dans l'année).

- **Ouverture sociale de proximité** : éveil des jeunes scolarisés dans les ZEP aux activités scientifiques et aux métiers des ingénieurs via des concours de réalisation d'objets (EISTI Cergy + CDEFI) ou des projets formateurs favorisant les contacts avec les entreprises.

- **Immersion dans le monde de la grande école** : invitation des jeunes des lycées en ZEP à participer à des manifestations culturelles en grande écoles (EIVP Paris), à des visites de laboratoires (Ecole des Mines d'Alès), à des cours de l'école (EPF Sceaux, INT Evry), à des discussions, des séances d'expression ou de restitution thématiques

- **Implication des associations d'élèves** : soutien scolaire, encadrement, organisations de manifestations, de tournois sportifs, accompagnement à des visites culturelles.

Le programme « Une prépa, une grande école : pourquoi pas moi ? » de l'ESSEC date de 2002 et constitue un modèle suivi peu à peu par d'autres établissements. A base du

double tutorat par des étudiants de l'ESSEC et des professeurs des lycées, d'activités culturelles (visites de musées, de patrimoine, spectacles), d'ateliers spécialisés (expression orale, codes sociaux, aide individuelle à l'orientation), de visites d'entreprises, il entend tout en maintenant le même niveau du concours d'accès pour tous, développer des comportements et des compétences chez des élèves de milieux modestes, repérés par leur lycée d'origine comme ayant de réelles dispositions à aller loin.

L'Ecole Polytechnique a adopté la formule et assure un suivi sur trois ans, de la seconde à la terminale, d'une vingtaine de lycéens de l'Essonne, prometteurs, mais dont la situation familiale et sociale constitue un handicap à l'accès à l'enseignement supérieur. Les participants sont sélectionnés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de seconde par le lycée d'origine et par Polytechnique sur trois critères : potentiel scolaire, motivation, statut familial ou social. D'autres écoles ont mis en place ou sont en train de définir un dispositif de même type, notamment le groupe INT Evry, ESC Reims, Ecole de management de Normandie, ESC Rouen, ECE, Euromed Marseille, HEC, ENGREF, Supélec, Ecoles Centrales Paris et Lille, EGIM Marseille, ESCP-EAP, INSA Toulouse, ENS-LSH Lyon.

#### ■ Pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur en général

- **Action de communication** dans les lycées sur les filières de l'enseignement supérieur, en liaison avec les CIO et avec l'appui des professeurs et des proviseurs (EIVP Paris) : il s'agit aussi d'installer une démarche d'information durable et de lutter contre les préjugés ou la méconnaissance du monde de l'enseignement.

- **Soutien aux élèves** qui ont choisi une filière universitaire (BTS ou DUT) avec si nécessaire un accord avec l'université concernée (EIVP Paris, HEI Lille).

- **Projets et travaux en commun** : c'est le cas du projet « Mécatronique qui réunit des élèves de BTS et de l'Ecole des Mines de Paris sur un même sujet à raison d'une demi-journée par semaine pendant un an ; des projets de sensibilisation à l'architecture animés par l'Ecole d'architecture de Nancy dans les collèges de Lorraine.

- **Activités de détente et loisirs** (sports et culture) pour les enfants des collèges et du primaire (HEI Lille).



## 4- LES MOYENS

### ■ Sources de financement

- Subventions accordées par l'Etat aux écoles qui s'engagent dans l'ouverture sociale ;
- Bourses de l'Etat ;
- Bourses d'entreprises accordées aux étudiants selon leur mérite, bourses provenant de fondations.

### ■ Moyens

Pour aider les élèves à surmonter les barrières financières, plusieurs solutions ont été imaginées par un grand nombre d'écoles :

- Bourses accordées sur leurs fonds propres et/ou en partenariat avec des industriels (Audencia Nantes, CPE Lyon, ESC Montpellier) ;
- Gratuité des inscriptions aux concours (Ecole Polytechnique, ESC Amiens), exonération ou réduction des frais de scolarité (ESEM Tours/Poitiers, Réseau INSA) ;
- Facilités financières, caution pour des prêts ou des achats de matériels, accords avec des organismes financiers (IECS Strasbourg) ;
- Assistantat étudiant permettant aux étudiants de réduire le montant des frais de scolarité en contrepartie d'un travail à caractère pédagogique ou social ; statut de salarié pour les étudiants (ENTPE) ;
- Intervention des associations étudiantes : les offres de jobs à caractère commercial sont proposées en priorité aux étudiants en situation modeste (Audencia Nantes, ESCM) ; des prestations aux entreprises servent à financer les opérations d'ouverture ou à constituer des fonds destinés à des prêts sans intérêt (ESC Troyes).

## 5- ORGANISATION

### ■ Les conventions

La plupart des actions se font en partenariat avec les lycées en ZEP ou les rectorats d'académie. Des conventions de partenariat ou de parrainage de lycéens sont signées par les écoles avec les lycées. Les écoles s'unissent dans des actions communes : l'association Tremplin de l'Ecole Polytechnique a créé une antenne à l'Ecole normale supérieure et à l'ENPC, à l'ENSAE et à l'ESIEE à Marne la Vallée.

### ■ Les partenariats

Ces actions rapprochent les grandes écoles et :

- les universités : Ecole des Mines d'Alès et l'Académie de Montpellier ; les 10 écoles d'ingénieurs de l'INP Lorraine et l'Université Poincaré de Nancy ; l'ENSAM et l'Université de Nanterre ;
- les STS, IUT, ASTS : Supméca et l'IUT de St Denis ;
- les conseils régionaux, les villes, les préfetures, les chambres de commerce et d'industrie : 6 écoles d'Ile-de-France vont participer à l'opération « Ecole ouverte » menée par la préfecture de cette région (CESI, EN Sciences géographiques, ESCOM, INT, SUPMECA, SUPOPTIQUE) ;
- des fondations et des associations : la Fondation de France, Grenoble Ecole de Management et la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) ; ECAM Lyon et l'Association pour l'Animation des Cités de Transit à Lyon ;
- le Bureau National des Elèves Ingénieurs ;
- les CIO ;
- des entreprises : le « Passeport Ingénieur Télécoms », lancé par SFR en partenariat avec les ministères de l'éducation nationale et de l'emploi et onze écoles, s'adresse aux élèves inscrits en BTS Industriel du génie électrique ou en classes préparatoires ATS et consiste en des trinômes Lycée ATS + école d'ingénieur + établissement SFR. SFR met à disposition des aides financières, du matériel, des collaborateurs. Les élèves bénéficient de soutien et de tutorat, de stages en entreprise, de bourses, d'aide à la recherche d'emploi voire de création d'entreprise (Ecoles partenaires : ENIC Lille, ENSEA Cergy, ENSEEIHT Toulouse, ENST Bretagne, ESIEE Amiens et Paris, INSA Lyon, Rennes et Toulouse, Télécom INT).

## CONCLUSION

Le foisonnement d'initiatives et de réflexions en cours actuellement dans les Grandes Ecoles constitue un formidable levier de réussite pour tous et une mine d'expériences à partager, en lien notamment avec le projet « 100 000 lycéens, 100 000 tuteurs » dans lequel la CGE s'est engagée. Le partage d'expériences au sein de la CGE va d'une part permettre aux établissements d'éviter les erreurs et de repérer les bonnes pratiques d'ouverture sociale et d'autre part de les stimuler dans la poursuite de leurs efforts.

### Contact

Chantal DARDELET,  
Pôle Ressources Ouverture Sociale de la CGE  
tél : 01.34.43.28.44  
mél : dardelet@essec.fr

### Renseignements :

Les expériences détaillées des établissements sont disponibles sur simple demande auprès de Brigitte Porée - mél : brigitte.poree@ensmp.fr

#### ■ LES FORMATION D'INGÉNIEURS

- CPE Lyon (Chimie Physique Electronque)
- ECE (centrale d'Electronique)
- EGIM (Ingénieurs de Marseille)
- EISTI (sciences du traitement de l'information)
- EIVP (Ingénieurs de la Ville de Paris),
- ENGREF (Génie rural, Eaux et Forêts)
- ENIC Télécom Lille 1
- ENPC (Ponts et Chaussées)
- ENSAM (Arts et Métiers),
- ENSEA (Electronique, Automatique)
- ENSEEIHT (Electrotechnique, Electronique, Informatique, Hydraulique)
- ENSG (sciences géographiques),
- ENST Bretagne (Télécommunications)
- ENTP (Travaux Publics de l'Etat)
- EPF - Ecole d'ingénieurs
- ESIEE (Electronique, Electrotechnique) : Amiens et Paris
- ESIGELEC (Ingénieurs en génie électrique)
- HEI (Hautes Etudes d'ingénieur),

- INP Lorraine (Institut national Polytechnique)
- INSA (Instituts nationaux de Sciences appliquées : Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse),
- Télécom INT (Télécommunications)
- ISEN (Instituts supérieurs d'Electronique et du Numérique : à Lille, Brest, Toulon), Polytech'Lille (Ecole polytechnique universitaire),
- SUPELEC (Electricité)
- SUPMECA (Mécanique)
- UTC (Université de Technologie de Compiègne)

#### ■ LES FORMATIONS DE MANAGEMENT

- Audencia Nantes
- Ecole de management de Normandie
- Ecoles supérieures de Commerce d'Amiens, Dijon, Montpellier, Reims, Rouen, Troyes
- ESCP-EAP Paris
- ESCEM
- ESSEC
- Euromed Marseille
- Grenoble Ecole de Management,
- HEC
- IECS

#### ■ AUTRES SPÉCIALITÉS

- ENS-LSH (Ecole normale supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon)
- ENSAE (Statistiques et administration économique)

## ACTIVITÉS DE LA CGE

## Travaux des commissions

**COMMISSION AMONT**

Présidente : Marie REYNIER,  
Directrice générale de l'ENSAM  
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

La Commission suit les travaux du groupe Ouverture sociale en liaison avec la Commission Formation

**COMMISSION FORMATION**

Président : Alain JENEVEAU,  
Directeur de l'EPF-Ecole d'ingénieurs  
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

- **Formation des étudiants au commerce extérieur**

La convention passée le 14 juin 2005 entre la CGE et le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF) a notamment pour objectif d'organiser des opérations destinées à promouvoir le commerce extérieur de la France et à compléter la formation des étudiants par des interventions de spécialistes au plan international en liaison avec le monde de l'entreprise (voir le site [ww.cge.asso.fr](http://ww.cge.asso.fr)). La commission mixte qui s'est réunie en décembre 2005 a constaté que 20% des établissements membres de la CGE - soit 40 écoles - ont établi des relations avec le CNCCEF voire ont déjà signé des conventions avec cet organisme.

Les directeurs des autres écoles, souhaitant avoir des contacts avec les comités départementaux ou régionaux des conseillers du commerce extérieur, sont invités à prendre contact avec Aurélie Cardon,  
Chargée de Mission au CNCCEF  
Tél : 01 53 83 92 91  
Mél : [acardon@cnccef.org](mailto:acardon@cnccef.org)

- **Formation à la qualité**

Afin de faciliter la mise en place d'une démarche qualité dans les grandes écoles, un groupe de travail animé par Alain Lambert (ENST Bretagne) a été créé en novembre 2005.

**COMMISSION AVAL**

Président : Bernard RAMANANTSOA,  
Directeur général d'HEC  
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

- **Actualisation des modèles de conventions de stage**

Deux modèles de nouvelles conventions de stage obligatoire, l'un pour la France l'autre pour l'étranger, sont en cours d'élaboration. Ces modèles, qui tiennent compte des éléments recueillis auprès du ministère chargé de l'emploi et des grandes entreprises sollicitées seront proposés aux écoles dans le courant du premier trimestre 2006.

- **Lancement de la quatorzième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés**

Cette année, pour la première fois, elle prendra en compte l'emploi des jeunes docteurs inscrits dans les grandes écoles ayant obtenu leur doctorat en 2004 et 2005 (en plus des jeunes diplômés de 2004 et 2005).

**COMMISSION RECHERCHE ET TRANSFERT**

Président : Alain STORCK,  
Directeur de l'INSA Lyon  
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

- **THESA : migration de la base sur la plateforme HAL (hyper article en ligne) du Centre de Communication Scientifique Directe (CCSD) du CNRS**

Le président de la Commission recherche et transferts de la CGE, le directeur de l'INIST-CNRS, le directeur de l'information scientifique du CNRS, le directeur adjoint du CCSD, ont étudié lors d'une réunion en décembre dernier, les modalités de transfert de la base THESA sur la plateforme HAL du CNRS, dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique de l'information scientifique et technique au CNRS concernant le dépôt pour la diffusion de la production scientifique des chercheurs et sa valorisation pour

les pôles de compétitivité. Le CCSD offre en effet depuis 2001 une possibilité de stockage et de diffusion des résultats des travaux scientifiques des chercheurs avec le logiciel HAL, en « open access ». Un protocole d'accord entre CNRS, Universités, EPST et CGE est à l'étude pour la création d'une plateforme nationale commune de dépôt de la production scientifique.

THESA « cohabitera » sur la plateforme HAL avec les données de thèses soutenues (TEL) intégrées dans HAL depuis décembre 2005 (3998 thèses), s'insérant ainsi dans un dispositif national de diffusion de la production scientifique. On peut en attendre une meilleure visibilité mondiale de la recherche doctorale en cours dans les grandes écoles.

<http://thesa.inist.fr> (thesa)  
<http://tel.ccsd.cnrs.fr> (ccsd)  
<http://hal.ccsd.cnrs.fr> (hal)  
<http://www.inist.fr> (inist-cnrs)

**ARIEL**

(Association for Research with Industrial and Educational Links)  
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

- **Mexique**

Une mission au Mexique en novembre 2005 a permis :  
— de couvrir trois manifestations dans lesquelles ARIEL était impliquée : le volet « **traitement de l'eau** » de la Journée Scientifique franco-mexicaine organisée par l'Ambassade de France à Mexico (le 3), la rencontre « **Entrepreneuriat et Innovation Technologique** » organisée par l'Universidad Veracruzana à Veracruz (les 7 et 8) et l'atelier MECAMTE « **Ingénierie Mécanique et Matériaux pour les Transports et l'Énergie** » organisé par l'Universidad Michoacana à Morelia (du 14 au 16).

— d'élaborer un programme d'actions dans les domaines ci-dessus, en liaison notamment avec le CONACYT.

## ACTIVITÉS DE LA CGE

SUITE

### • Chine

Lors du lancement du programme **CODEST** avec la Chine, des domaines de recherche prioritaires avaient été définis avec le partenaire chinois la *Chinese Academy of Engineering* : **l'aéronautique et les télécommunications, la mécanique et les matériaux, l'énergie et l'environnement, l'urbanisme et l'agriculture**. Il a été décidé de démarrer ce vaste programme par une action dans les domaines

de l'aéronautique et des télécommunications. Une mission **ARIEL** de 20 personnes, moitié universitaires, moitié industriels, s'est rendue à cet effet en Chine en septembre 2005, centrée sur Pékin et Xi'an. Il en est résulté la définition de thèmes possibles de coopération et le projet de deux ateliers pour 2006 : l'un fin avril à Toulouse dans le domaine de l'aéronautique et des télécommunications associées, l'autre fin 2006 à Xi'an dans

le domaine des télécommunications, ce dernier devant être précédé par une mission plus précise d'identification en Chine. Ces deux ateliers doivent donner naissance en 2006-2007 à des projets communs de recherche associant chercheurs, industriels, thésards ou post docs.

**Contact** : Michel PERRIN  
Tél : 01 40 51 93 12  
Mél : michel.perrin@ensmp.fr

## NOUVEAUX MEMBRES

### ECOLE D'INGÉNIEURS EN GÉNIE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS LA ROCHELLE [ EIGSI ]

Directeur : Sylvain ORSAT  
| | | | |

Créée en 1989 sous forme d'association de gestion l'école recrute les titulaires du baccalauréat et forme en 5 ans des ingénieurs généralistes dans le domaine des systèmes industriels. La recherche concerne les thèmes suivants : éco-conception, énergies renouvelables, logistique et organisation industrielle.  
Effectifs : 640 étudiants

### ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LA ROCHELLE [ ESC LA ROCHELLE ]

Directeur : Daniel PEYRON  
| | | | |

Le groupe ESC La Rochelle a été créé en 1988 et réunit les CCI de La Rochelle et Rochefort-Saintonge, la ville de La Rochelle, le Conseil Général de Charente-Maritime et des représentants de la communauté économique. L'ESC recrute sur concours à l'issue des classes préparatoires et sur titre les titulaires d'un

diplôme de niveau bac +2. Elle propose des spécialités en management de projets touristiques, management de l'environnement, management de projets événementiels, audit, conseil et mesure de la performance  
Effectifs : 600 étudiants

### ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE ST ETIENNE [ ESC ST ETIENNE ]

Directeur : Jacques-Louis KESZLER  
| | | | |

Créée en 1963 par la CCI de St Etienne-Montbrison, l'école recrute sur concours après les classes préparatoires et sur titre les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2. L'ESC propose des spécialités en achats, *Supply chain management*, et un *MBA en Management of technology*.  
Effectifs : 712 étudiants

### INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE ET MANAGEMENT [ ISTM ]

Directeur : Dominique PERRIN  
| | | | |

Créé en 1995 par la CCI de Paris, l'institut recrute sur concours à l'issue des classes préparatoires et sur titre les titulaires d'un

diplôme à bac + 2 et dispense sur 3 ans un enseignement intégré en technologie et management. Trois spécialités sont proposées en management et biotechnologies/bioindustries, management et informatique/communication numérique, management et matériaux avancés/ingénierie intégrée. Les activités de recherche portent sur les conséquences des transformations de la technologie à la fois sur l'environnement de l'entreprise et sur le management de l'entreprise technologiquement innovante.  
Effectifs : 180 étudiants

### TELECOM LILLE [ ENIC ]

Directeur : Guy MARMET  
| | | | |

Etablissement créé en 1990 sous forme d'un GIE constitué par l'Université des Sciences et Technique de Lille, le Groupement des Ecoles de Télécommunications et trois sociétés -Siemens, France Télécom et Alcatel-, ENIC forme en 5 ans, après le baccalauréat, des ingénieurs généralistes dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication.  
Effectifs : 600 élèves.

## NOUVEAUX DIRECTEURS

### ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES D'INGÉNIEUR [ HEI ]

|||||

**Jean-Marc IDOUX** : Diplômé de l'ENSAM où il enseigne ensuite l'organisation et la gestion industrielles, il était depuis 2002 directeur des programmes d'HEI.

### ÉCOLE CENTRALE DE LYON [ ECL ]

|||||

**Patrick BOURGIN** : Administrateur provisoire.

### ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES [ ENSAIT ]

|||||

**Xavier FLAMBARD** : Ingénieur diplômé de l'ENSAIT, docteur en mécanique et maître de conférences, il a intégré l'ENSAIT comme enseignant en 1992. En 2003 il a été professeur invité à l'université de Caroline du Nord (USA). Depuis 1998, il dirigeait l'option « textiles techniques » de l'ENSAIT.

### ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE PARIS [ ENSCP ]

|||||

**Alain FUCHS** : Ingénieur chimiste, ancien élève de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Docteur d'État en 1983, il a été directeur de

recherches au CNRS, puis professeur des universités en chimie à l'Université de Paris-Sud Orsay, depuis 1995. Son domaine de recherche est celui de la modélisation et de la simulation moléculaire du comportement des fluides confinés. Ses travaux ont fait l'objet de nombreuses collaborations industrielles. Il a créé et dirigé le laboratoire de Chimie Physique d'Orsay (2000-2006), il a assumé d'autres fonctions pour la promotion de la chimie : Président de l'Agrégation externe de chimie (1998-2001), Président de la section 13 du Comité national de la recherche scientifique (2004-2007).

### ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE, PHYSIQUE DE BORDEAUX

|||||

**François CANSSELL**

### ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CÉRAMIQUE INDUSTRIELLE [ ENSCI ]

|||||

**Agnès SMITH**

### ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE GÉOLOGIE DE NANCY [ ENSG ]

|||||

**Amaury LEGAIT** : ancien élève de l'École Normale Supérieure

de la rue d'Ulm et agrégé de sciences physiques (1980), il a soutenu un Doctorat d'état - HDR en 1985. Après son service national en coopération dans les Emirats Arabes Unis, il intègre le CNRS et passe un an à l'université de Cambridge (UK). De 1987 à 1998, il a travaillé pour le groupe Thalès dans la filiale de service en informatique. De 1998 à 2005, il a participé au développement de Télécom Paris et de l'École nationale des Ponts et Chaussées (formation continue, relations entreprises, nouvelles technologies de l'enseignement à distance, etc.).

### GROUPE ESC DIJON BOURGOGNE

|||||

**Daniel DUCREUX** : Administrateur provisoire

### INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE RENNES

|||||

**Alain JIGOREL** : Administrateur provisoire

**Erratum** : l'École Supérieure d'Optique n'a pas fêté ses 90 ans étant donné qu'elle a été créée en 1920.

## FORMATIONS

### EN SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

|||||

→ L'École Nationale de l'Aviation civile crée un Diplôme National de **Master en Exploitation du Transport Aérien International**. Il s'agit d'une formation dispensée en 2 ans, s'adressant prioritairement à des étudiants étrangers sans expérience professionnelle préalable. Cette formation se distingue des formations ingénieurs par sa structure, sa durée, son recrutement, sa langue d'enseignement (anglais), son contenu pédagogique (moins scientifique) et ses objectifs (plus opérationnels). La création de ce master répond à une forte demande internationale, le transport aérien constituant souvent un important levier du développement économique des pays concernés.

#### Contact :

Jean-Louis LATIEULE  
Tél : 05 62 17 40 13  
Mél : jean-louis.latieule@enac.fr

→ **Télécom INT** a réorganisé la pédagogie des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année avec l'objectif de placer les étudiants dans des conditions de travail similaires à celles de l'entreprise grâce à des enseignements plus technologiques (réseaux radio mobiles, multimédia, etc.), des cours de sciences humaines et de développement personnel ainsi que des travaux en équipes pluridisciplinaires. Parallèlement a été ouverte une nouvelle option de 3<sup>ème</sup> année en Entrepreneurat et développement de projets innovants, complétant ainsi la filière de sensibilisation à l'entrepreneuriat (avec des cours en 1<sup>ère</sup> année et le Challenge Projet d'Entreprendre® en 2<sup>ème</sup> année) en synergie avec l'incubateur essonnien présent sur le campus.

#### Contact :

Jérôme VAUSELLE  
Tél : 01 60 76 43 19  
Mél : jerome.vauselle@int-evry.fr

### EN MANAGEMENT

|||||

→ L'ESCEM lance une **Chaire d'intelligence économique avec STMICROELECTRONICS**. Véritable centre de ressources pour l'intelligence économique, à la fois humaines (étudiants et professeurs) et technologique, la Chaire a pour but de développer des axes de recherche sur le sujet mais également de réaliser des études de terrain et de monter des projets de formation continue. L'ESCEM apportera à STMICROELECTRONICS un appui à la mise en œuvre de sa stratégie en matière d'intelligence économique en associant les étudiants aux travaux et projets portés par STMICROELECTRONICS, en mobilisant ses chercheurs sur les thématiques plus spécifiquement tournées vers les préoccupations de la société, et en facilitant pour les collaborateurs de STMICROELECTRONICS l'accès aux formations continues de l'école. En contrepartie, STMICROELECTRONICS apportera un soutien financier de 150 000 à l'ESCEM. La signature de la création de la Chaire a eu lieu lors des « Rencontres Intelligence Economique » organisées en novembre dernier par Atelis, Atelier d'Intelligence Economique de l'ESCEM. Atelis, a été créé en 2003 en partenariat avec la CCI de Touraine, l'ACFCI, la société Intellecto Consultants, le CRRM de l'Université d'Aix Marseille et le CIGREF, pour lancer des actions de recherche, d'étude et de conseil, ainsi que des formations dans le domaine de l'Intelligence économique et stratégique. Atelis a notamment créé une procédure qualité de ses services aux entreprises et un certificat de compétences AFAV de management de l'intelligence économique par la valeur, permettant de valider les savoirs et savoir faire indispensables à la conduite d'un projet IES acquis par les étudiants ou les cadres d'entreprises au cours de leur formation à l'ESCEM.

#### Contact :

François DUVERGE  
Tél. : 01 41 43 72 87

## INTERNATIONAL

■ Les enseignants en architecture de l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, en partenariat avec la Faculté Polytechnique de Mons (Belgique), s'impliquent depuis trois ans dans un programme d'échange avec leurs homologues ukrainiens de l'Académie d'Etat de Dniepropetrovsk. L'objectif du programme européen Tempus est la création d'une filière francophone d'architecture : la rentrée de la première promotion a eu lieu en septembre 2005. Lors d'une récente mission, des professeurs de l'INSA ont pu donner une série de conférences pour permettre aux enseignants de renouveler leurs pratiques, s'interroger avec les équipes pédagogiques sur la structuration de la filière francophone de formation d'architectes en Ukraine ainsi que sa mise en cohérence avec le processus de Bologne. Les thèmes du développement durable, de la construction et de la conception architecturale ont été abordés. Certains enseignants en architecture ukrainiens ont passé plusieurs mois à Strasbourg et étudient l'évolution des contenus de l'enseignement de l'architecture en Ukraine. Le projet Tempus prenant fin en juin 2006, la filière francophone d'architecture devrait alors voler de ses propres ailes. Un prochain atelier impliquant enseignants et étudiants aura lieu en mars 2006, sur le thème « L'avenir des quartiers périphériques de la ville de Dniepropetrovsk ». **Contact :** Véronique ZELLER  
Tél : 03 88 14 47 70  
Mél : veronique.zeller@insa-strasbourg.fr

■ **Euromed Guanxi** est officiellement lancée : l'antenne de l'Association des Diplômés de **Euromed Marseille en Chine**, Euromed Guanxi a pour but : de mettre en réseau tous les individus ou structures en relation avec Euromed Marseille qui se situent en Chine (étudiants, stagiaires, diplômés, professeurs, universités partenaires, entreprises partenaires) ; de pérenniser le lien entre les anciens et l'école

## INTERNATIONAL

pour nourrir « l'esprit école » et développer des liens durables ; de développer et pérenniser les liens entre l'école, ses membres et les entreprises en Chine (stage/emploi, fundraising, networking professionnel) ; et de promouvoir l'échange de savoir et de réseau afin d'améliorer l'insertion dans le pays, sur le plan personnel, académique et professionnel. Outre les étudiants d'Euromed, les partenaires du réseau sont des entreprises (Decathlon, AXA, Sodexho, Carrefour, CMA CGM), des universités (Tsinghua SEM, Tongji University, Jiaotong University, Ren Min University, Guangzhou University, Hong Kong Polytech).  
**Contact** : Françoise BERRÉ  
Tél : 04 91 41 83 94  
Mél : francoise.berre@euromed-marseille.com

■ **HEC étend sa coopération avec la Chine** par la signature d'un accord de double diplôme avec l'Ecole d'Economie et de Management de l'Université de Tsinghua. Les étudiants en MBA pourront compléter leurs études dans l'établissement partenaire. HEC approfondit ainsi son implantation en Chine, où elle est déjà présente à Pékin, Shanghai et Hong Kong. 200 anciens élèves travaillent en Chine, 50 étudiants chinois étudient sur le campus d'HEC, un accord de double diplôme MBA existe avec l'Université chinoise de Hong Kong et trois autres accords de coopération ont été conclus avec l'Université des Sciences et de la Technologie de Hong Kong, l'Université Tsinghua (Pékin) et la CEIBS (Shanghai). L'école accompagne notamment les entreprises européennes ou chinoises intéressées par le recrutement de diplômés ayant une double culture, telles que Alcatel, AXA, Lafarge, L'Oréal, Michelin, Schneider Electric, St Gobain ou Siemens. L'initiative AXA-HEC-Tsinghua par exemple vise à développer des programmes conjoints d'enseignement et de recherche en management, stratégie et finance.

**Contact** : Catherine Rousseau  
Tél : 01 39 67 94 23  
Mél : rousseau@hec.fr

## FORMATIONS

SUITE

→ L'année 2005 a marqué une nouvelle étape dans le domaine de l'information financière avec l'adoption **des normes IFRS** (International Financial Reporting Standards) pour les sociétés qui font publiquement appel à l'épargne au sein des pays de l'Union européenne. Ceci a engendré une refonte du système financier des entreprises concernées. De nombreuses questions continuent de se poser sur l'application homogène de ces principes comptables qui ont pour vocation de fournir une information solide et comparable sur les entreprises. C'est ce contexte qui a motivé **l'ESSEC à créer une Chaire Financial Reporting en partenariat avec KPMG**, premier cabinet français d'audit et d'expertise comptable. L'objectif est d'en faire un centre de référence dans le domaine de la recherche sur l'information financière, et plus particulièrement en matière de normes financières internationales IFRS. La Chaire sera un lieu d'échange et de discussion entre les normalisateurs et les entreprises, un lieu de formation des étudiants spécialistes de l'audit, un centre de recherche sur les normes IFRS, qui interviendra à la fois en amont à travers un Observatoire des travaux en cours au sein de l'IASB (International Accounting Standards Board) et en aval à travers l'analyse des conséquences effectives de l'application des normes IFRS par les groupes français et étrangers.  
**Contact** : Estelle ARDOUIN  
Tél : 01 34 43 28 47  
Mél : ardouin@essec.fr

## INNOVATIONS PEDAGOGIQUES



→ **L'ESC Troyes intensifie les programmes de culture générale** pour favoriser l'ouverture d'esprit des étudiants et susciter des correspondances entre culture et sciences de gestion. Ces liens sont facilités par l'intégration, depuis la rentrée 2004, de l'Ecole

Supérieure d'Arts Appliqués au sein du Groupe. Le département Culture Générale et Méthodologie (CGM) a noué différents partenariats avec des institutions culturelles, artistiques et techniques pour encourager la pluridisciplinarité tels que le Conservatoire National de Musique, l'Ecole des Beaux Arts, le service Archéologie de la mairie de Troyes, le Théâtre de la Madeleine ou encore la Technopole de l'Aube en Champagne. Le Musée d'Art moderne de Troyes devrait prochainement rejoindre ce réseau. Chaque année des cours sont proposés par des professionnels sur des thèmes comme l'histoire de la musique, les arts plastiques, l'initiation au théâtre contemporain, archéologie et urbanisation, sport et management d'équipe, éthique d'entreprise et performance, architecture en pan de bois. Ces échanges favorisent également la création de projets associatifs en lien avec les univers artistiques et culturels (expositions de peinture, de photos, troupe de théâtre, groupe de musique).  
**Contact** : Ketaline COMBET  
Tél. : 01 41 43 72 77  
Mél : kcombet@noirsurblanc.com

→ Pour des candidats titulaires d'un DUT ou BTS dans les spécialités de l'école, **l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (ESIEE)** propose une **nouvelle filière Réseaux informatiques et télécommunications par la voie de l'apprentissage**. Pendant trois ans, cette filière professionnalisante formera au métier d'ingénieur réseaux informatiques et télécommunications. Les diplômés seront en mesure d'analyser les besoins, de maîtriser les enjeux techniques et financiers et d'assurer le déploiement des architectures réseaux au sein des entreprises. Les entreprises concernées par ces enjeux sont les opérateurs, les constructeurs, les fournisseurs de services ainsi que toutes les entreprises multi-sites devant développer des applications communicantes.  
**Contact** : Patrick Durand  
Tél. 01 45 92 65 11  
Mél : p.durand@esiee.fr

## FORMATIONS

SUITE

→ **L'École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile (ESTACA)** en partenariat avec EADS, PSA, SNCF, Dassault, le GIFAS et d'autres établissements d'enseignement supérieur (Pôle Scientifique et Technologique Université Paris X) lance une association « Elles bougent » pour transmettre la passion des transports aux femmes. Avec des professionnelles travaillant chez les plus grands noms du domaine des transports, l'association va promouvoir l'intérêt et la diversité des métiers de l'aéronautique, de l'automobile, du ferroviaire et de l'espace auprès des lycéennes et étudiantes scientifiques. Sont prévus : la création d'un site web, un jeu-concours en ligne sur le thème des transports de demain, des conférences sur les secteurs et

les métiers, des visites de sites, des témoignages, et la participation aux grandes manifestations du secteur. Les jeunes filles concernées seront sélectionnées par un test de motivation. Les femmes ingénieurs, les entreprises et les écoles du secteur peuvent également rejoindre le Club et apporter leur témoignage ainsi que leur expertise comme membres donateurs ou comme marraines. Totalemment opérationnelle à la rentrée 2006, l'association devrait alors regrouper près de 1000 membres, 3 ou 4 marraines par industriel partenaire et toucher plus de 1000 lycéennes.

**Contact :**

Joanna KALICINSKA-LEGENDRE  
Tél. 01 41 43 72 89  
Mél : jkalicinska@noirsurblanc.com

## COOPÉRATION ENTRE ÉTABLISSEMENTS

→ Déjà partenaires dans le concours commun Centrale Supélec pour le recrutement des élèves à la sortie des classes préparatoires et au sein du réseau T.I.M.E. (Top Industrial Managers for Europe) qui regroupe les meilleures universités techniques européennes, l'École Centrale Paris et Supélec viennent de signer un accord-cadre pour coopérer dans les domaines suivants. En recherche, pour relever le défi de l'énergie, des procédés et des systèmes d'information, un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) sera créé pour accueillir notamment des thèses en co-direction et une Chaire. Pour valoriser les acquis de l'expérience (VAE), plusieurs cursus de formation de l'ECP, de Supélec ou des cursus conjoints seront élaborés avec une voie de recrutement commune accréditée. Enfin des actions communes d'ouverture sociale seront menées avec des lycées de l'académie de Versailles pour promouvoir l'accès de leurs élèves à l'enseignement supérieur. La coopération entre les deux écoles va aussi se poursuivre dans d'autres domaines :

- l'international (soutien à l'exportation des PME-PMI) ;
- l'entrepreneuriat, l'innovation et la valorisation de la recherche ;
- l'économie et le management en liaison avec des partenaires de l'enseignement supérieur et de l'entreprise ;
- les innovations pédagogiques à base des technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement.

Dans la structuration de leur coopération, qui n'exclut pas des participations communes à une ou des alliances plus larges, les deux Ecoles s'inscriront dans ceux des instruments du Pacte pour la Recherche qui leur apparaîtront les plus appropriés.

**Contacts :**

Simone KIRSTETTER  
Tél : 01 41 13 13 10 - Mél : simone.kirstetter@ecp.fr  
Marie-Joseph CONCHON  
Tél : 01 69 85 12 66 - Mél : mariejosephe.conchon@supélec.fr

## INTERNATIONAL

■ Le réseau des 5 Instituts Nationaux de Sciences Appliqués (Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse) lance pour la première fois une offre de formation en anglais sous une nouvelle signature « **INSA Graduate School of Science and Technology** ».

L'enjeu est de présenter une offre claire et attractive face à la concurrence et l'objectif est d'attirer des candidats étrangers du monde entier notamment anglophones pour les préparer à des carrières internationales. 8 Masters Recherche internationaux (dénommés « Masters of Science ») sont proposés dans des domaines tels que les micro et nanotechnologies, l'agroalimentaire, l'informatique, le génie mécanique et énergétique. Ils s'appuient sur les laboratoires de recherche reconnus des INSA. La souplesse du nouveau système permet une diversité des recrutements. En 1<sup>ère</sup> année 80% des cours sont en anglais. Les candidats sont recrutés sur leur niveau scientifique et leur pratique de l'anglais ; aucune connaissance du français n'est exigée, mais l'objectif est qu'ils maîtrisent la langue pour suivre dès la 2<sup>ème</sup> année des cours en français. Les INSA ont créé il y a 15 ans des filières internationales, qui restent uniques dans le paysage universitaire européen, destinées aux étudiants étrangers. Ces nouveaux masters internationaux constituent le fer de lance de cette nouvelle phase d'internationalisation des INSA. Elle devrait se renforcer dans un proche avenir avec le lancement d'autres masters internationaux et de programmes en anglais.

Site : [www.insa.eu](http://www.insa.eu)

**Contacts :**

Jean-Louis BOITIEUX  
Tél : 06 87 20 46 63  
Mél : jean-louis.boitieux@insa-lyon.fr

Benoît MOUREN  
Tél : 04 72 43 85 84  
Mél : benoit.mouren@insa-lyon.fr

## FORMATIONS

SUITE

→ Après le lancement de la Filière Intercontinentale en 2004, l'EDHEC poursuit l'élargissement de son offre de formation en créant une **filière Apprentissage Européen à Paris**, qui ouvre en janvier 2006 avec 50 étudiants de 2<sup>ème</sup> année. L'EDHEC s'appuie depuis plus de dix ans sur ses campus de Lille et de Nice pour répondre aux attentes des entreprises partenaires situées dans leur grande majorité à Paris. 77% des stages ou années de césure se déroulent en région parisienne et 70% de ses diplômés y mènent leur carrière. C'est le CFA Formasup Paris, qui va accueillir la section d'apprentissage de l'EDHEC, avec 2 axes principaux : International et Entreprise. L'ouverture européenne sera de mise dès le début grâce aux lois qui permettent aux apprentis d'être détachés à l'étranger pendant les périodes d'entreprise, d'être inscrits dans des universités européennes pendant les périodes académiques et même d'accueillir des étudiants étrangers européens en apprentissage. Pour l'axe Entreprise, l'EDHEC mettra son expérience en compétences managériales au service de l'apprentissage : création d'équipes d'apprentis, tutorat intégré entre professeurs et managers.

**Contact :**  
Anne ZUCCARELLI  
Tél : 01 44 63 53 90  
Mél : anne.zuccarelli@edhec.edu

→ **L'IESEG s'ouvre à la formation continue avec 3 «diplômes spéciaux» : gestion financière, coaching et gestion d'entreprises.** Conçus et délivrés conjointement avec l'ICHEC-Entreprises de Bruxelles, concepteur et prestataire des programmes de formation

continue depuis 27 ans, les « Diplômes Spéciaux » sont pratiques, interactifs, modulaires et de courte durée. Les programmes sont ouverts aux titulaires d'un diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur, mais aussi aux cadres et dirigeants expérimentés qui ont fait leurs preuves sur le terrain.

**Contact :**  
Tristan HORREAUX  
Tél : 01 41 43 72 85  
Mél : thorreaux@noirsurblanc.com

→ La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris a présenté le **Plan de développement HEC 2005-2010**, dont l'objectif est d'installer durablement HEC parmi les premières écoles de management mondiales, tout en affirmant l'ambition citoyenne de l'école. Au programme : constitution dans les cinq prochaines années d'une école tricontinentale Amérique-Asie-Europe ; participation au bon fonctionnement de l'ascenseur social par des bourses HEC offertes dès le lycée à des élèves en mesure d'intégrer les classes préparatoires ; politique de recrutement destinée aux pays en développement, programmes d'aide à l'entrepreneuriat social. Cette volonté de conjuguer excellence académique et ouverture sur la société tient dans la notion de « performance responsable » que défend HEC. Sur le plan financier, tous les acteurs concernés seront mobilisés : la CCI Paris, l'Association des diplômés, la Fondation HEC, les pouvoirs publics et tous les partenaires financeurs.

**Contact :**  
Sophie Le QUILLIEC  
tél : 01 39 67 74 84  
Mél : lequilliec@hec.fr

## RECHERCHE

→ Les activités de recherche des écoles du groupe **ECAM-ICAM (Ecoles Catholiques d'Arts et Métiers)** ont fait leur preuve dans des domaines divers et au sein de partenariats nationaux et internationaux. Dans le domaine des transmissions mécaniques, l'ECAM s'oriente vers l'étude du comportement thermique et du rendement des transmissions à engrenages. Cette recherche a conduit à l'élaboration d'outils de simulation pour l'aide à la conception de boîtes de vitesses dans l'automobile utilisés par PSA : elle se fait en partenariat avec le laboratoire de mécanique des contacts et des solides de l'INSA de Lyon.

Avec le groupe Schneider, ce sont les applications des **automates programmables** qui sont étudiées au sein des laboratoires d'énergétique et d'automatique de l'ECAM pour explorer et appliquer les possibilités de la commande prédictive à la régulation des centres de conditionnement d'air.

Sur le site de l'ICAM à Toulouse, le projet **TOPCHAIR** a abouti à l'homologation d'un fauteuil roulant électrique capable de franchir des obstacles, destiné aux personnes handicapées motrices ou âgées. Avec Turboméca (filiale du groupe Snecma), le département des matériaux a travaillé sur l'amélioration du taux de non-conformité lors de la fabrication d'une « pale de rotation dégivrée ». Le résultat a été l'élaboration d'un procédé industriel stabilisé pour 100 % de pièces conformes.

Le souci d'Airbus de développer la part des **composites** dans les avions a donné naissance à un projet sur 5 ans en R & D technologique filière aéronautique, soutenu par le Conseil Régional des Pays de Loire. 10 thématiques ont été définies, dont 4 incombent à l'ICAM : *Resin Infusion*, *Resin Transfert moulding*, soudage thermoplastique et contrôle non destructif. L'objectif est de développer un savoir faire, de l'adapter à la production industrielle et d'assurer le transfert de technologie.

## RECHERCHE

SUITE

Avec l'Université d'Exeter au Royaume-Uni, le département énergétique de l'ICAM Lille coopère dans le domaine des mécanismes de pollinisation des pommes de pin. Contact :

Pierre-Marie GUERITEY

Tél : 04.72.77.06.00

Mél : pierre.gueritey@ecam.fr

→ Après plusieurs « nuits blanches » aux Etats-Unis et en Italie qui ont plongé des villes dans l'obscurité en raison de pannes en série de réseaux électriques, est né le **projet GRID** (du 6ème PCRD) qui démarre en janvier 2006. Il vise à améliorer la gestion de l'énergie et regroupe des partenaires européens chargés d'évaluer la vulnérabilité des réseaux, d'identifier les facteurs de risques, de proposer des solutions, de rédiger des recommandations et de communiquer vers le grand public. Le GRID est coordonné par l'Institut national polytechnique de Grenoble, qui par ailleurs compte parmi les fondateurs et préside l'**Institut international sur les infrastructures critiques (CRIS)** : cet institut réunit des experts en réseaux d'énergie électrique, d'information et de télécommunications chargé d'analyser et d'améliorer la conception des infrastructures critiques.

Contact :

Christian VOILLOT

Tél : 04 76 82 69 49

Mél : christian.voillot@efpg.inpg.fr

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES RÉGIONS

→ **Valeo et l'École des Mines de Douai (EMD)** viennent de signer une convention de coopération industrielle. Celle-ci prévoit un vaste programme d'actions conjointes dans les domaines de la formation d'ingénieurs, de la recherche, et du développement international. Valeo participera à certains modules d'enseignement et aux audits périodiques de certaines options (plasturgie en particulier) et proposera des projets scientifiques, stages ou emplois aux élèves de l'EMD. L'école accueillera des techniciens Valeo en formation continue diplômante ou en formation professionnelle spécifique. Au plan international, l'entreprise sera étroitement associée au recrutement d'étudiants étrangers dans ses pays cibles (Chine, Brésil, Russie, Pologne) auxquels elle pourra accorder des bourses au cas par cas. Valeo participera, en outre, à la sélection de partenaires académiques dans les zones géographiques en prospection. Des actions de recherche seront menées conjointement. Seront notamment amplifiées les relations scientifiques déjà anciennes dans le domaine de la **plasturgie** au travers de divers projets (thèse, master, transfert de technologie) avec l'équipe « **Technologie des Polymères et Composites** » de l'école. D'autres partenariats de ce type pourraient voir le jour dans les prochains mois avec d'autres industriels du Nord-Pas-de-Calais.

Contacts :

Karima CHELBI

Tél : 01 41 43 72 74 - mél :

kchelbi@noirsurblanc.com

→ **Airbus France** et le Centre Commun de Recherche (CCR) **EADS** ont signé en novembre 2005 un accord de partenariat stratégique **Techno'Campus** pour renforcer leurs collaborations avec 4 établissements de la ville de Nantes : **Centrale, l'École Polytechnique de l'Université, l'École des Mines et l'Institut Catholique des Arts et Métiers.**

Techno'Campus a pour vocation d'une part d'accélérer le transfert des technologies développées par la recherche Corporate d'EADS, d'autre part de contribuer au développement d'un tissu de recherches de proximité pour favoriser la diffusion de l'innovation au sein d'établissements industriels. D'ores et déjà, deux départements de recherche de l'École des Mines sont impliqués au travers du pôle de compétitivité EMC2 : **Subatech via son groupe INstrumentation-CApteurs-DEcteurs (INCADE)** pour répondre à une problématique de contrôle non destructif, et le département automatique-productique qui intervient sur la question de l'optimisation des ateliers. Les trois autres départements de l'École (Informatique, Systèmes énergétiques et environnement et Sciences de l'homme et de la société) contribueront aussi en fonction des besoins exprimés. Contact : Nathalie LE CALVEZ  
Tél : 02 51 85 81 90  
Mél : nathalie.le-calvez@emn.fr

→ **Le Lunévillois**, région d'économie traditionnellement manufacturière, souffre injustement d'une image de « bassin d'emploi en crise » et de l'un des plus forts taux de chômage de Lorraine, alors qu'il recèle un véritable potentiel entrepreneurial et que ses sociétés font preuve de longévité. En octobre dernier, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et l'**ICN École de Management de Nancy** ont lancé une expérience unique en son genre : 39 étudiants de 2ème année en dominante entrepreneurial et développement de PME/PMI à l'ICN réalisent un travail d'étude sur **une dizaine de PME-PMI** préalablement sélectionnées et démarchées par les collectivités territoriales. Les étudiants, encadrés par des enseignants de l'École et des consultants extérieurs, rencontreront les chefs d'entreprise et devront évaluer les raisons d'implantation

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES RÉGIONS

SUITE

des entreprises sur le territoire lunévillois et définir leur stratégie de développement. Ils travailleront sur les présentations de ces sociétés sur le site Internet en préparation par le Pays Lunévillois. Après le travail sur le terrain seront proposés les premiers outils de communication. Dans un deuxième temps, les étudiants apporteront leur aide aux entreprises dans le domaine du marketing, du développement international, des ressources humaines ou autres. Ce suivi pourrait prendre la forme de contrats d'apprentissage. Le projet est également porté par l'Agence pour le Développement du Pays Lunévillois (ADPL), le Comité

d'Aménagement de Promotion et d'Extension de Meurthe-et-Moselle (CAPEMM) et les chambres consulaires.

**Contact :**  
Joanna KALICINSKA-LEGENDRE  
Tél : 01 41 43 72 89  
Mél : jkalicinska@noirsurblanc.com

→ L'Institut national des Sciences appliquées de Lyon vient de signer avec la société **PAOE (Plastic Omnium Auto Exterior)** un accord de partenariat transversal, portant sur la formation continue, la formation initiale et la recherche-innovation. L'entreprise intègre les instances pédagogiques, mais aussi le conseil d'administration

de l'École. A terme, il s'agira de créer un véritable **pôle de compétence en plasturgie**, d'excellence scientifique et économique de dimension européenne, dans la logique des pôles de compétitivité rhône-alpins. En formation initiale - la filière GMPP (génie mécanique des procédés plasturgie) créée l'an dernier après l'intégration de l'École supérieure de plasturgie d'Oyonnax au sein de l'INSA - est principalement concernée : le personnel de POAE interviendra pour apporter aux élèves ingénieurs des cas pratiques sur des thématiques pointues. Plastic Omnium offrira aussi des stages, des projets de fin d'étude et des volontariats internationaux en entreprise aux élèves de GMPP, mais aussi en génie mécanique, en génie industriel et en sciences et génie des matériaux. La filière GMPP ouvrant une voie de formation par apprentissage à compter de 2006, POAE s'est également engagé à signer un contrat d'apprentissage par an avec un élève de l'INSA Lyon. En formation continue, la filiale INSACAST de l'INSA Lyon organisera l'intervention d'experts chez POAE sur des thèmes identifiés et les salariés de POAE seront accueillis dans les laboratoires de l'INSA. En recherche, Plastic Omnium sollicitera l'INSA sur des problèmes techniques, technologiques et scientifiques, notamment par le biais de son laboratoire GRPP (groupement de recherche pluridisciplinaire en plasturgie). Le partenariat s'appuie également sur la filiale INSAVALOR pour tout ce qui concerne l'innovation, le transfert et la valorisation.

**Contact :**  
INSA de Lyon, Nathalie Pommier,  
Adjointe à la direction des relations  
avec les entreprises  
Tél : 04 72 43 83 90  
Mél : nathalie.pommier@insa-lyon.fr

→ Le Centre de recherche en informatique (CRI) de l'École des Mines de Paris a entrepris « d'immortaliser » les 974 planches (dont 74 en couleur) que constituent les 10 volumes de la *Description de l'Égypte* dont la bibliothèque de l'école possède un exemplaire. Cette opération a duré trois jours. Afin de restituer ces illustrations dans le moindre détail, le CRI s'est doté d'un appareil photo et d'un scanner adaptés. Le CRI souhaiterait maintenant valoriser ce travail de qualité qui représente également un gros investissement. Trois étapes seraient nécessaires : réaliser une base de données avec la description de chacune des gravures en utilisant des métadonnées normalisées et un signalement pérenne (OAI) ; rendre accessible, via Internet, les gravures en mode « léger » (basse définition) ne permettant pas l'utilisation directe des images tirées d'Internet pour une édition papier de qualité ou un usage professionnel ; réaliser et commercialiser à la demande CD ou DVD avec le fichier complet d'une ou plusieurs gravures. Le coût, dépendant de l'investissement réalisé et aussi de l'usage qu'en fera le demandeur, pourrait être calculé en s'inspirant des conditions de reproduction pratiquées par la Réunion des Musées Nationaux. Les Presses de l'École des Mines pourraient prendre en charge l'aspect commercial de cette vaste entreprise.

Pour en savoir plus cet ouvrage et sur l'expédition d'Égypte de Bonaparte : <http://www.anales.org/archives/x/ABC.html>



Directeur de la publication : Christian Margaria  
Rédacteur en chef : Joël Manin  
Rédaction : Brigitte Porée

Parution trimestrielle  
Abonnement : 16 euros par an ( = 4 numéros )  
ISSN N° 1250-3592

Conférence des Grandes Écoles  
60, Boulevard Saint-Michel - 75272 Paris Cedex 06  
Tel : +33.1.46.34.77.63 - Fax : +33.1.46.34.56.70  
mél : brigitte.poree@ensmp.fr

<http://www.cge.asso.fr>